

Haricots

Verts Fins, 1 kilo, 50 s.	12.00
Verts Moyens, ½ kilo, 100 s.	8.50

Divers

Côtes de Céleri, ½ kilo, 100 s.	9.00
Côtes de Céleri, 1 kilo, 50 s.	8.50
Céleri (pieds), ½ kilo, 100 s.	11.00
Fonds d'Artichauts, ½ kilo, 100 s.	33.00
Salsifis, ½ kilo, 100 s.	12.50

Soupes.

Oseille, ½ kilo, 100 s.	10.00
Crème de Céleri, ½ kilo, 100 s.	7.50
Purée de Tomates, ½ kilo, 100 s.	11.50

Savons de Castille

Le Soleil 72% d'huile d'Olive.	Caisse
Caisse de 200 morc. de 3½ oz.	5.50
Caisse de 1000 morc. de 1½ oz.	12.00
Caisse de 25 barres de 11 lbs., lb.	0.11
La Lune 65% d'huile d'Olive	Lb.
Caisse de 25 barres de 11 lbs.	0.10
Caisse de 50 morc. carrés de 12 oz.	4.50
Caisse de 12 barres, 3 lbs.	9.10½

**BUREAU D'ENREGISTREMENT
D'ARTHABASKA**

SEMAINE DU 22 AU 27 MARS 1915

Ventes

Séverin Lupien à Omer Lupien. P. 558, Bulstrode, \$750 dont \$300 a/c; Napoléon Gingras à Omer Lupien, P. 558,

Bulstrode, pour \$50 payées comptant; Dr A. F. Poulin à Lucien Dussault, P. 370, Ste-Victoire, pour \$1,400 dues; Mme Thérèse Picher à Paul Emile Thibault, nombreux lots de la subdivision de 97, Ste-Victoire, pour \$5,250 dont \$250 a/c; Paul Emile Thibault à Mme Thérèse Picher, nombreux lots de la subdivision de 97, Ste-Victoire, \$7,085 dont \$85 a/c; Hector Laroche à Dosithé Héroux, P. 63, P. 64, P. 65 et 92, Bulstrode, pour \$3,800 dont \$2,000 a/c; Ovide Baril à Napoléon Laroche, 1/3 ind. 41 et 47, Arthabaskaville, \$1,500 partie en argent et partie en un billet promissoire; Honoré Jacques à Hector Laroche, et donation par ce dernier à Joseph Laroche, 10-72, P. 11-71 et 9-73, Bulstrode, \$650 payées: Odias Côté à Ludger Desharrais, pour \$2,900 dont \$1,300 a/c et obligation par ce dernier à Adélard Iecomte pour \$1,350, aff. 405 (à dist.), 406 et 407, Ste-Hélène (à demande à 5%); Arsène Houle à Alphonse Pepin, 369-79, 369-80 et 369-81, Ste-Victoire, \$1,500 dont \$1,200 a/c; Alphonse Pepin à Arsène Houle, 7, 8, P. 9, P. 10 et P. 11, Ste-Victoire, \$950 payées comptant.

Obligations

Arsène Héroux et Dosithé Héroux à Olivier et Joseph Béliveau, \$2,000 à 6% et int. sur int. aff. 116 et 117, Horton; Isaac Cloutier à Onésime Dubuc, pour \$250 à un an à 6% et int. sur int. et aff. P. 425, Bulstrode; Léon Houle à F. X. Leblanc, pour \$1,650.80 à 2 ans à 10% et int. sur int. aff. 840 et 841, Warwick, et P. 414, Ste-Victoire.

Transports

Adélard Desfossés à Paul Tourigny, M.P.P., de \$200 dues par Albert Laines; J.-Bte Boisclair à Joseph Boisclair, de \$1,300 dues par Ludger Bergeron; Damase Roy à Benjamin Pepin, de \$250 dues par Henry Bouffard; Victor Nault à Mme Marie Anna Roberge, de \$50 dues par Zéphirin St-Louis.

Testament

* Zoël Houle en faveur de Napoléon et Philippe Houle, et décl. de décès ne mentionnant aucun immeuble.

Déclaration de décès

Mme Mary Bergeron, laissant à ses dix enfants ½ ind. 599 (à dist.) et P. 598, Bulstrode.

Tutelle

Bibiane Piché: Edgar Piché, tuteur, et Eric Piché, subrogé-tuteur.

Cession

Mme Marie Landry et al. à Luc Landry, leur père, 599 (à dist.) et P. 598, Bulstrode.

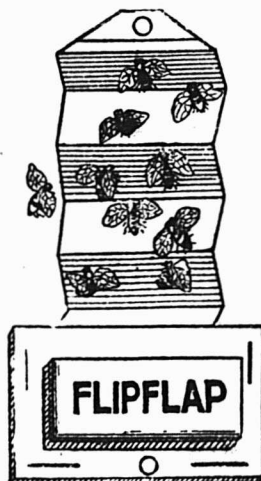
Une annonce n'est pas une circulaire et une circulaire n'est pas un catalogue. Chacun de ces "moyens" doit être directement approprié au rôle pour lequel il est indiqué.

"LE FLIPFLAP"**L'Attrapeur de Mouches**

Sans rival pour la netteté et la propreté.

Se suspend n'importe où et attrape une quantité énorme de mouches.

Des clients
satisfaits sont
des clients qui
reviennent à
votre magasin.



Une propreté parfaite.

Ecrivez-nous
pour avoir nos
prix, vous
verrez qu'ils
donnent de
bons profits
aux détaillants.

HODGSON, SUMNER & CO., LIMITED

345-351 rue Saint-Paul, Montréal.

Agents exclusifs pour les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard.

Ses ventes se répètent

Il est facile de remplir vos rayons de nouveaux genres d'aliments à base de céréale, mais aucun épicier ne veut s'en encombrer avant qu'un courant de demandes ait été créé. Parmi les céréales pour le déjeuner dont les ventes se répètent le plus est le

Shredded Wheat

reconnu maintenant comme la céréale universelle pour le déjeuner, mangée par les enfants et les adultes sous tous les climats et en toute saison. C'est la céréale la plus annoncée au monde et, par conséquent, celle qui se vend le mieux, donnant le plus rapide retour et un bon et constant bénéfice toute l'année.

**FAITE EN CANADA**

Le Biscuit est empaqueté dans des boîtes de bois de sapin inodore qui peuvent être facilement vendues 10 ou 15 cents, ce qui ajoute encore au bénéfice de l'épicier.

The Canadian Shredded Wheat Co., Limited

Niagara Falls - Ontario